

Grève des agents territoriaux du Grand Auch : un protocole d'accord vient d'être signé avec les élus

Après de longues heures de négociations, les revendications concernant la réorganisation du temps de travail sont enfin solutionnées



Grève des agents territoriaux du Grand Auch : un protocole d'accord vient d'être signé avec les élus

Judi 18 novembre dès 8 heures à l'appel des syndicats CGT et FO, une centaine d'employés territoriaux d'Auch, du Grand Auch et du CIAS ont manifesté devant la mairie. Leur revendication portait sur la réorganisation du temps travail notamment la mise en œuvre des 35 heures hebdomadaires et la perte de certains acquis sociaux. Des remises en cause qui sont fortement contestées par les grévistes qui estiment « qu'on ne tient pas compte des temps cachés ».

Béatrice de la CGT s'en explique : « Il y a des services où aussi il faut tenir compte de la pénibilité comme celui des éboueurs, des aides à domicile, des aides soignants, du service des sports où les agents travaillent en horaires décalés. Nous ne voulons pas la dégradation des services publics, les agents territoriaux sont consciencieux ».

Cinq heures de négociations

Un premier rendez-vous à eu lieu à 15 heures entre les élus et les représentants grévistes, à la lecture du compromis celui-ci s'est avéré incompatible aux revendications des grévistes toujours massés devant l'hôtel de ville. Il fallait donc revoir la copie. C'est après 5 heures de négociations supplémentaires que la mairie et les organisations syndicales ont trouvé un protocole d'accord concernant la nouvelle organisation du travail avec cependant la mise au clair de certaines situations particulières concernant le CIAS et le service Education de l'enfance à la jeunesse.



Les grévistes devant la mairie.



Un groupe de grévistes.



Le maire a été chahuté à sa sortie de la mairie.